

Plaidoyer pour des herbes pas si folles



Plaidoyer pour des herbes pas si folles

Plaidoyer pour des herbes pas si folles

La Ville de Lectoure est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale.

Un des grands axes en la matière est celui de la gestion des espaces verts, avec en particulier la suppression de l'emploi de produits phytosanitaires (démarche Zéro Phyto), la préservation de la biodiversité et la réduction des consommations d'eau – des efforts qui ont été récompensés par le maintien du label 4 Fleurs au Concours des Villes et Villages Fleuris –

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public et depuis le 1er juillet 2022, la Loi Labbé entre en vigueur et prévoit l'arrêt de l'utilisation des pesticides et produits phytopharmaceutiques conventionnels pour les professionnels du paysage sur l'ensemble du domaine public (stades et cimetières inclus). C'est une avancée importante pour la protection de la biodiversité et de la santé des populations.

Repenser le paysage urbain pour s'orienter vers une nouvelle gestion de la végétation.

L'agriculture, depuis son invention, se base sur le désherbage, ou plus généralement, sur la destruction de la végétation naturelle d'un lieu pour favoriser l'implantation et la croissance de plantes utiles à l'humain.

Il est utile de rappeler une nouvelle fois qu'une « **mauvaise herbe** » n'a de mauvais que son appellation et qu'elle intervient dans toute une chaîne naturelle avec de nombreuses interactions entre animaux (insectes pollinisateurs par exemple) et autres végétaux. Il est grand temps de combattre les idées reçues et ne plus faire du végétal un ennemi à maîtriser, mais un partenaire avec qui cohabiter. Il existe différentes méthodes, approches... pour travailler en bonne intelligence, réconcilier l'homme et le végétal et lui rappeler la beauté d'une fleur de pissenlit. Cette flore urbaine contribue aussi à améliorer la qualité de l'air en absorbant du dioxyde de carbone et certains polluants.

Pour la majorité des habitants, la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs évoque le manque d'entretien avec une perception négative (les mauvaises herbes). Ces "mauvaises herbes" recèlent parfois bien des qualités (pharmaceutiques, culinaires, phytosanitaires). Il n'y a pas de mauvaises herbes, il n'y a que des plantes dont on a oublié les vertus !!!

Où les trouve-t-on ? Entre les pavés, dans le caniveau, en bordure des massifs fleuris, au pied des équipements de voiries....

Le minéral dans la ville restreint le fleurissement et la végétalisation. Des solutions plus écologiques consistent à végétaliser les façades "fleurissement vertical et vieux murs". Les avantages sont :

- Abri pour la faune (insectes, oiseaux...)
- Complément d'isolement technique
- Qualité esthétique et écologique
- Amélioration de la qualité de l'air
- Écran acoustique
- Choisir des végétaux adaptés et peu gourmands en eau
- Favoriser la récupération et l'emploi des eaux pluviales
- Mise en place de système d'arrosage automatique (le goutte à goutte)

- Mettre en place du paillis pour l'humidité

Informé, sensibiliser, c'est essentiel !!

Se pose la question des solutions que doit choisir la commune en fonction des objectifs donnés et des enjeux pris en compte. Ces enjeux sont économiques (dépenses d'entretien) , sociaux (attentes sur le cadre de vie), environnementaux, sanitaires, esthétiques.... Il est intéressant de faire participer les habitants à la démarche de gestion raisonnable :

- Mise en place d'un concours des "balcons fleuris"
- Mise en place d'un chantier nature qui vise à améliorer les milieux dits naturels et sensibiliser le grand public à la nature
- Monter un projet pédagogique avec une association de la protection de la nature
- Mettre en place une signalétique nomade qui consiste à installer des petits panneaux d'information sur le terrain